



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5%
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti (sortie).

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2.43%* TTC
----------------	------------

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

\* Les **frais courants** ont été **estimés** pour le premier exercice ou en raison d'un changement des frais anticipés par rapport à l'exercice précédent. Ils seront actualisés sur la base des frais du prochain exercice clos. Pour chaque exercice clos, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

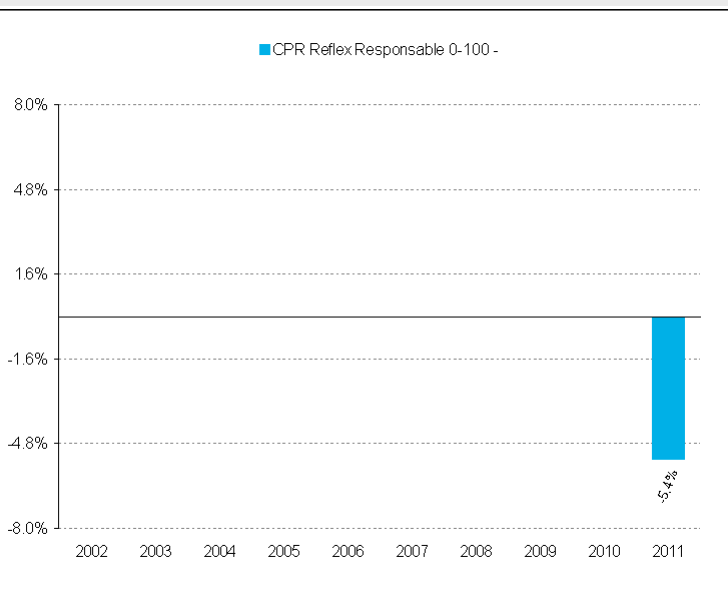
Il exclut :

M Les commissions de performance.

M Les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique *Frais et commissions* du prospectus de cet OPCVM, disponible à l'adresse : [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



M Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

M Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

M Cet OPCVM a été créé en 2010.

M Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Reflex Responsable 0-100 - Part P créée en 2010. Pour plus d'information, merci de consulter notre site [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr).

M CPR Reflex Responsable 0-100 - Part P n'a pas d'indice de référence.

M Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

## Informations pratiques

[www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr)

M Nom du dépositaire : CACEIS Bank France.

M Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et/ou sur les autres catégories de parts ou d'actions : ces informations sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : **CPR Asset Management - 10, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 Paris.**

M Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

M La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion.

M La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/03/2012.